

ACTE DE CONFIRMATION DE CREATION DE SOCIETE

SAS 222

18 GRANDE RUE – 44490 LE CROISIC

Les soussignés :

Frédéric BOSSELOIRS, en sa qualité de Président de NYXX SAS, 38 Boulevard Carnot à 59800 Lille,

actionnaire de SAS 222 à hauteur de 50% des parts,

et

Christina DUFOUR, en sa qualité de Présidente de TIATURI SAS, 18 Grande Rue à 44490

Le Croisic,

actionnaire de SAS 222 à hauteur de 50% des parts,

Attestent

- Que suivant acte sous seing privé en date du 15 juillet 2024, il a été constitué la SAS 222
- Que la somme de 5000 euros représentant le capital social a été déposé auprès de QONTO, 18 rue Navarin, 75009 Paris, en date du 12 août 2024, ainsi qu'en atteste l'attestation de dépôt des fonds formant le capital social ;
- Que, par la présente, les associés actionnaires confirment l'existence de la société

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

A Le Croisic,

Le 15 août 2024

Pour NYXX SAS, Frédéric BOSSELOIRS, Président

nyxx

SAS au capital de 24000 €
38 Bd Carnot, Bureau 3, 59000 Lille
Siret: 905 057 048 00019
TVA intracom: FR 21 905 057 048

TIATURI SAS

18 Grande Rue-44490 Le Croisic
SIREN: 890 202 666

Pour TIATURI SAS, Christina DUFOUR, Présidente